



PETITION POUR LE MAINTIEN DE L'IMMEUBLE DE PYRAMIDES POUR LES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE !

Le projet immobilier Camus, qui vise à regrouper les 7 sites du ministère de la Culture sur 3 sites, à Paris, en se débarrassant notamment de l'immeuble de Pyramide dont il est propriétaire pour une "valorisation de longue durée / bail emphytéotique", n'est pleinement réalisable qu'en supprimant des emplois en administration centrale ! Pour rappel 300 postes ont été supprimés ces 5 dernières années. En outre, cette densification des locaux conduirait à passer d'environ 900 agents aux Bons-Enfants à 1100, et de 60 à près de 300 au quadrilatère des Archives.

L'administration, plutôt que de penser métiers, a préféré multiplier les salles de réunions, les "alternatives aux bureaux" et les espaces café/tisanes! Cherchez l'erreur!

Nous doutons sérieusement de la capacité du projet Camus à assurer des conditions d'accueil décentes à l'ensemble des agent.e.s de l'administration centrale (regroupement du SNUM à Valois, aux Bons-Enfants et aux Archives nationales, de la DGLFLF à Valois, du SMF aux Bons Enfants et au Quadrilatère des Archives, de la DICOM aux BE, du Comité d'histoire et de la DGCA aux Archives nationales, etc.), et en particulier en raison de leurs spécificités métiers. Les bureaux partagés accueilleront jusqu'à 5 agent.e.s (voire plus sous certaines conditions que nous ne connaissons pas) et l'espace de travail est réduit à 7m² par agent.e.

Prenons l'exemple des personnels du Service des Musées de France : alors que le chantier est en phase finale, aucune proposition formelle de macro zonage n'a été faite aux premiers concernés, la seule information disponible venant de l'info Lettre Camus du 6 avril, qui indique que les agent.e.s seront dispatché.e.s entre le 4^{ème} et le 5^{ème} étage des Bons-Enfants. Ils et elles ne disposent d'aucune information sur les dates des déménagements (aucun calendrier précis) ni sur les locaux proposés. Les archives intermédiaires avec lesquelles ils et elles travaillent en permanence ne sont pas prises en compte : les armoires, les compactus sur place ne sont pas prévus, et ceux qui existaient aux Bons-Enfants ont, depuis, disparu dans les travaux !

Les mouvements à venir vont être le jeu d'interminables chaises musicales, tant pour les collègues déjà présents aux Bons-Enfants que pour celles et ceux venant de l'immeuble de Pyramides. Nous rappelons que lors de la réorganisation de 2009 (RGPP), l'administration n'avait pas pris en compte les spécificités des métiers des personnels, ce qui a engendré après coup une multiplicité de déménagements pour "réajustement" (incompatibilité métiers au sein de mêmes bureaux, continuité verticale qui n'a pas fonctionné, etc.) . Les conditions de travail de l'ensemble des agent.e.s de l'administration centrale sont en jeu !

L'immeuble des Pyramides n'étant pas vendu, il n'y a aucune raison pour que les personnels du site déménagent.

POUR le maintien de nos outils de travail et par là-même, de nos missions !

STOP à la densification des bureaux, les sites du ministère ne sont pas extensibles indéfiniment.

Pour **signer la pétition**, sur ce lien : <https://www.change.org/p/pour-le-maintien-de-l-immeuble-pyramides-pour-les-personnels-de-l-administration-centrale-af044029-fb60-45f8-9eac-1175826c19e0>

Les agent.e.s de Pyramide, le 14 avril 2022